

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3849**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations option administration et gestion des entreprises culturelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Haute Alsace - Mulhouse Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Haute Alsace, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Haute Alsace

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels gèrent des projets ou des petites structures dans le domaine éducatif, social, socioculturel, culturel et para - médical. Leurs attributions sont diverses et varient en fonction du secteur dans lequel ils travaillent.

Ils étudient en amont la faisabilité des projets culturels : création d'événement, festival ou exposition, construction d'équipement, écomusée, salle de spectacle... Ils enquêtent auprès des publics (observation des comportements).

Ils calculent les investissements nécessaires et prévoient des retombées éventuelles, recherchent des investissements et collectent des fonds auprès d'entreprises (recherchent de mécénat).

De l'audit, leur rôle se poursuit vers la mise en œuvre elle-même du projet. Ils en coordonnent tous les aspects administratifs et techniques (création de logos et d'identités visuelles...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants ;

- Chef de projet
- Directeur d'association

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale : techniques de communication (expression de soi et prise de parole en public ; relations avec les médias ; utilisation d'outils de communication interne et externe avec réalisation de supports ; atelier d'écriture) ; outils de communication et d'information : langue vivante étrangère ; informatique et NTIC

- Connaissances et compétences dans le domaine éducatif, social et socio-culturel

Projet politique et enjeux : définition d'une politique ; construction et argumentation de projets (analyse du contexte, définition d'objectifs, recherche de moyens, processus d'évaluation) ; introduction au domaine éducatif, social et socio-culturel : le champs de l'action éducative et sociale ; les modèles d'intervention en France et en Europe ; les institutions éducatives, la vie associative et leurs acteurs ; approche des enjeux de l'interculturalité

- Mise en œuvre des connaissances et compétences :

Développement de l'efficacité professionnelle et personnelle : stratégie et argumentation, négociation, résolution de conflits ; techniques de décision ; marketing social

Techniques comptables et connaissances juridiques : construction et argumentation d'un budget de structure et d'un budget de projet ; lecture et exploitation de bilans comptables ; connaissance des réglementations ; statuts ; droit du travail

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.uha.fr/index.jsp>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :